Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Session 2022 • Métropole • Jour 1

Code sujet **22-HGGSPJ1ME1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet de dissertation 1 — La conquête de l’espace de 1957 à nos jours : rivalités et coopérations
1 réponses • sujet p. 1–2

Sujet de dissertation 2 — Les États-Unis et l’environnement à différentes échelles
1 réponses • sujet p. 1–2

Étude critique de documents — L’évolution des formes de la guerre
1 réponses • sujet p. 3–4

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet de dissertation 1

10 points

La conquête de l’espace de 1957 à nos jours : rivalités et coopérations

Question Sujet de dissertation 1

Sujet p. 1, 2

> Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, et précisera sur la copie le numéro du sujet choisi. Sujet 1 : « La conquête de l’espace de 1957 à nos jours : rivalités et coopérations ».

Problématique : La conquête de l’espace de 1957 à nos jours est-elle passée d’une rivalité entre puissances à la coopération, ou ces deux logiques se combinent-elles et se transforment-elles avec la diversification des acteurs ?

Plan argumenté :

1. **De 1957 à la fin de la guerre froide, une compétition surtout américano-soviétique :** les succès spatiaux manifestent le prestige et la supériorité technologique, avec des retombées stratégiques et militaires ; cette rivalité connaît cependant des épisodes de détente et s’accompagne de premières règles communes.
2. **Depuis les années 1990, des coopérations institutionnalisées :** l’ISS et les projets scientifiques communs rendent visibles l’interdépendance des partenaires, mais ne font pas disparaître leurs intérêts propres ni les rivalités.
3. **Une conquête aujourd’hui multipolaire et commerciale :** de nouveaux États et des entreprises privées participent à l’activité spatiale ; les usages civils, économiques et militaires se multiplient et posent des enjeux communs de sécurité et de régulation.

Rédaction :

Le lancement du satellite soviétique Spoutnik 1, le 4 octobre 1957, ouvre une nouvelle phase de la conquête spatiale. L’espace devient un lieu de démonstration de puissance scientifique et industrielle, mais aussi un domaine où se développent des technologies à usage stratégique. Depuis 1957, la conquête de l’espace est-elle passée d’une rivalité entre puissances à la coopération, ou ces deux logiques se combinent-elles et se transforment-elles avec la diversification des acteurs ? D’abord dominée par la compétition entre les États-Unis et l’URSS, elle donne ensuite lieu à des coopérations plus organisées, avant de devenir un domaine multipolaire où États et entreprises sont à la fois partenaires et concurrents.

Durant la guerre froide, les États-Unis et l’URSS rivalisent pour les succès spatiaux, qui sont autant des prouesses techniques que des instruments de prestige et de propagande. Après Spoutnik 1, le Soviétique Youri Gagarine devient, le 12 avril 1961, le premier humain à effectuer un vol dans l’espace. Les États-Unis accélèrent leur programme : en mai 1961, le président John F. Kennedy annonce l’objectif d’envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie. Le 20 juillet 1969, Neil Armstrong et Buzz Aldrin, membres de la mission américaine Apollo 11, se posent sur la Lune. Cette réussite marque un succès majeur des États-Unis dans la course à l’espace, sans mettre fin à la rivalité. Les lanceurs et les technologies spatiales sont liés aux capacités balistiques, tandis que les satellites servent notamment aux télécommunications, à la navigation et au renseignement : le domaine spatial a ainsi des usages civils et militaires.

La rivalité n’exclut pas la recherche de règles communes. Le traité de l’espace, entré en vigueur en 1967, pose des principes encadrant les activités spatiales : il affirme notamment que l’espace ne peut faire l’objet d’une appropriation nationale et interdit la mise en orbite d’armes nucléaires. Il ne met pas fin aux usages militaires de l’espace. Dans le contexte de la détente, la mission Apollo-Soyouz de juillet 1975 voit un

FormaV - document d'entraînement non officiel

vaisseau américain et un vaisseau soviétique s'amarrer en orbite. Cette coopération symbolique et technique montre que les deux puissances peuvent conduire un projet commun, mais elle ne supprime pas leur compétition.

Après la guerre froide, la coopération s'institutionnalise notamment avec la Station spatiale internationale (ISS). Construite par étapes à partir de 1998, elle associe les États-Unis, la Russie, le Canada, le Japon et des partenaires européens. Son occupation permanente commence en 2000. La station permet des expériences scientifiques et repose sur la coordination durable de plusieurs partenaires. Elle illustre la nécessité de mutualiser des compétences et des moyens pour conduire certains projets. Cette coopération reste toutefois sélective : elle dépend des choix et des intérêts des États participants, et ne fait disparaître ni les programmes nationaux ni les rivalités technologiques et stratégiques.

La conquête spatiale s'est en outre diversifiée. L'Europe, le Japon, l'Inde et la Chine développent des programmes propres ou coopératifs. En 2003, la Chine envoie Yang Liwei dans l'espace ; elle poursuit ensuite des missions lunaires et construit sa station Tiangong. L'accroissement du nombre de puissances rend la compétition moins strictement bipolaire et porte sur les lanceurs, les satellites, les données, les marchés et le prestige. Les entreprises privées prennent également une place croissante, en particulier dans les lancements et les services liés aux satellites, même si les États continuent de définir les grandes orientations et de financer ou encadrer une partie des activités.

Enfin, la multiplication des usages renforce à la fois la compétition et les besoins de coopération. Les satellites sont essentiels aux communications, à l'observation de la Terre, à la navigation et aux activités militaires. La sécurité des infrastructures en orbite, la gestion des débris et la définition de règles pour des activités toujours plus nombreuses sont des enjeux partagés. Les États et les entreprises peuvent coopérer pour les traiter, tout en se faisant concurrence pour l'accès aux ressources, aux marchés et aux positions stratégiques.

Ainsi, depuis 1957, la conquête spatiale a évolué d'une compétition principalement américano-soviétique vers un domaine plus multipolaire, auquel participent aussi des organisations et des entreprises privées. Des traités, des missions communes et l'ISS témoignent de coopérations réelles, mais celles-ci n'ont pas remplacé les rivalités de puissance. Aujourd'hui encore, la compétition et la coopération coexistent, et leur équilibre varie selon les acteurs, les projets et les usages de l'espace.

Repères de la conquête spatiale

4 octobre 1957	L'URSS lance Spoutnik 1, premier satellite artificiel.
12 avril 1961	Youri Gagarine effectue le premier vol humain dans l'espace.
mai 1961	John F. Kennedy fixe l'objectif américain d'envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie.
1967	Entrée en vigueur du traité de l'espace.
20 juillet 1969	Apollo 11 réalise le premier alunissage habité.
juillet 1975	Apollo-Soyouz : amarrage en orbite de vaisseaux américain et soviétique.
1998	Les premiers éléments de l'ISS sont mis en orbite.
2000	Début de l'occupation permanente de l'ISS.
2003	La Chine envoie Yang Liwei dans l'espace.

Repères vérifiés illustrant les rivalités, les règles et les coopérations spatiales.

RÉPONSE À RETENIR

Depuis 1957, la conquête de l’espace associe rivalités et coopérations. La compétition américano-soviétique de la guerre froide a produit des succès de prestige et des technologies stratégiques. Des règles internationales et des projets communs, dont l’ISS, ont ensuite organisé certaines coopérations sans faire disparaître les concurrences. La diversification des puissances spatiales et l’essor des entreprises privées rendent aujourd’hui cette compétition plus multipolaire, tandis que les usages et les risques communs rendent la coopération toujours nécessaire.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet de dissertation 2

10 points

Les États-Unis et l'environnement à différentes échelles

Question Sujet de dissertation 2

Sujet p. 1, 2

> Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, et précisera sur la copie le numéro du sujet choisi. Sujet 2 : « Les États-Unis et l'environnement à différentes échelles ».

Problématique : Comment les États-Unis, dont le développement s'est largement appuyé sur l'exploitation des ressources naturelles, sont-ils devenus à la fois un acteur important de la protection de l'environnement et une puissance dont les choix pèsent fortement sur les équilibres écologiques mondiaux ?

Plan argumenté :

1. **À l'échelle des territoires,** l'exploitation des ressources et l'urbanisation transforment profondément les milieux et exposent inégalement les populations aux risques ; la protection de certains espaces s'est développée, mais reste partielle et peut susciter des conflits d'usage.
2. **À l'échelle nationale,** la montée des préoccupations environnementales a conduit à des politiques et à des institutions de protection, sans faire disparaître les arbitrages entre environnement, croissance et sécurité énergétique.
3. **À l'échelle mondiale,** le poids économique et énergétique des États-Unis leur confère une responsabilité majeure, tandis que leurs engagements climatiques fluctuent au gré des administrations.

Rédaction :

Vaste territoire doté de ressources abondantes, les États-Unis ont construit une partie de leur puissance par l'exploitation des terres, des forêts, des minerais et des hydrocarbures. Cette mise en valeur a entraîné d'importantes transformations environnementales. Depuis le XIXe siècle, des politiques de conservation se sont développées, puis des politiques de lutte contre les pollutions et le changement climatique. Elles mobilisent plusieurs acteurs — gouvernement fédéral, États fédérés, collectivités, entreprises, associations et peuples autochtones — dont les intérêts ne coïncident pas toujours. Il faut donc se demander comment les États-Unis, dont le développement s'est largement appuyé sur l'exploitation des ressources naturelles, sont devenus à la fois un acteur important de la protection de l'environnement et une puissance dont les choix pèsent sur les équilibres écologiques mondiaux. À l'échelle des territoires, l'exploitation et l'urbanisation transforment les milieux et affectent inégalement les populations ; à l'échelle nationale, les politiques de protection se heurtent aux choix économiques et énergétiques ; enfin, à l'échelle mondiale, le poids des États-Unis fait de leurs engagements climatiques un enjeu majeur.

I. Des territoires transformés par l'exploitation, et inégalement protégés

La conquête et la mise en valeur du territoire ont reposé sur une exploitation intensive des ressources. L'agriculture mécanisée, l'exploitation forestière et minière, puis l'industrialisation et l'usage massif du pétrole ont contribué à la croissance du pays, mais aussi à l'érosion des sols, à la pollution de l'air et de l'eau et à la dégradation de certains écosystèmes. Dans les Grandes Plaines, la sécheresse et des pratiques agricoles favorisant l'érosion ont contribué à la catastrophe du Dust Bowl des années 1930. Les tempêtes de poussière et les pertes agricoles ont provoqué des déplacements de population et conduit les pouvoirs publics à soutenir la conservation des sols. Cet exemple montre que les dommages environnementaux peuvent devenir une crise sociale et économique de grande ampleur.

Les choix d'aménagement ont également transformé les espaces urbains. L'étalement des villes et la dépendance à l'automobile, particulièrement marqués dans de nombreuses métropoles, accroissent les déplacements et la consommation d'énergie. Parallèlement, les populations ne sont pas exposées de

FormaV - document d'entraînement non officiel

manière égale aux risques et aux nuisances. La crise de l'eau à Flint, dans le Michigan, à partir de 2014, a révélé les conséquences sanitaires d'une eau contaminée au plomb ainsi que l'importance des inégalités sociales dans l'accès à un environnement sain. Les effets des catastrophes sont eux aussi inégaux : l'ouragan Katrina, qui frappe notamment La Nouvelle-Orléans en 2005, met en évidence la vulnérabilité particulière de populations pauvres face aux inondations et aux défaillances des protections.

En même temps, la protection de certains espaces constitue une tradition ancienne. Le parc national de Yellowstone, créé en 1872, est généralement considéré comme le premier parc national du monde. D'autres espaces protégés suivent, puis le National Park Service est créé en 1916. Ces politiques reconnaissent une valeur patrimoniale aux paysages et à la biodiversité, mais elles ne préservent pas à elles seules l'ensemble des milieux. La création de parcs a aussi pu se faire au détriment des peuples autochtones, dont les territoires et les usages ont été restreints. La conservation américaine est donc à la fois une réponse à la dégradation des milieux et un choix politique qui suscite des conflits d'usage.

II. Une politique environnementale nationale réelle, mais traversée par des arbitrages

À partir des années 1960, la sensibilisation aux pollutions et aux risques écologiques s'amplifie. La publication de *Silent Spring* de Rachel Carson, en 1962, contribue à attirer l'attention sur les effets des pesticides. Les mobilisations environnementales prennent de l'ampleur, notamment avec la première Journée de la Terre, en 1970. Les pouvoirs publics fédéraux mettent alors en place des outils durables : l'Environmental Protection Agency (EPA) est créée en 1970 sous la présidence de Richard Nixon ; le Clean Air Act est renforcé en 1970, le Clean Water Act est adopté en 1972 et l'Endangered Species Act en 1973. Ces mesures illustrent le rôle central que peut jouer l'État fédéral pour fixer des normes et protéger la santé publique et les espèces.

Cependant, la politique environnementale américaine n'est ni linéaire ni uniforme. Les États fédérés disposent de compétences importantes et peuvent adopter des politiques plus ambitieuses ou, au contraire, privilégier l'exploitation des ressources et l'activité économique. Les désaccords opposent les défenseurs de la protection des milieux aux secteurs industriels, agricoles et énergétiques, ainsi qu'aux responsables politiques qui mettent en avant l'emploi, les coûts et la sécurité énergétique. La production d'hydrocarbures, renforcée depuis les années 2000 par l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste, illustre cette tension : elle soutient l'activité et contribue à réduire la dépendance aux importations, mais prolonge le recours aux énergies fossiles et soulève des inquiétudes quant aux pollutions et aux émissions de gaz à effet de serre.

Le fédéralisme et l'alternance politique accentuent ces variations. La Californie, par exemple, adopte des normes climatiques et énergétiques ambitieuses, tandis que l'orientation de l'exécutif fédéral peut changer. Sous Barack Obama, le Clean Power Plan est présenté en 2015 pour réduire les émissions du secteur électrique. Sous Donald Trump, le gouvernement annonce en 2017 le retrait de l'accord de Paris et revient sur plusieurs politiques environnementales fédérales. Joe Biden engage le retour des États-Unis dans l'accord en 2021. Ces changements limitent la continuité de l'action nationale et rendent les investissements de long terme plus incertains. Ainsi, l'existence d'institutions et de lois de protection ne signifie pas que l'environnement prime toujours sur les objectifs économiques et énergétiques.

III. Une puissance mondiale dont les choix climatiques ont des effets planétaires

Les États-Unis exercent une influence mondiale par leur poids économique, leur consommation d'énergie et leur rôle dans les négociations internationales. Leurs émissions de gaz à effet de serre ont été très importantes, en lien avec l'industrialisation, les transports et une consommation élevée d'énergies fossiles. Le pays est donc un acteur essentiel de toute réponse internationale au changement climatique : ses décisions influencent les objectifs négociés, les financements, les innovations et les choix d'autres États. Les conséquences du changement climatique sont aussi observables sur le territoire américain, notamment à travers les sécheresses et les incendies dans l'Ouest ou les risques liés à la montée du niveau marin dans les régions littorales.

Cette influence se traduit par une participation fluctuante aux accords internationaux. Les États-Unis signent l'accord de Paris, adopté en 2015, en 2016. L'administration Trump annonce en 2017 le retrait du pays, devenu effectif le 4 novembre 2020. Joe Biden engage le retour dans l'accord dès janvier 2021, retour effectif le 19 février 2021. Cette succession de décisions révèle le poids de la politique intérieure dans la diplomatie climatique américaine. Elle montre aussi les limites d'engagements internationaux susceptibles d'être révisés par les choix nationaux. Les États-Unis disposent pourtant de moyens importants pour accélérer la transition énergétique, grâce à leurs capacités de recherche, à leurs entreprises et à leurs institutions. Leur action peut donc contribuer à la coopération mondiale, ou en fragiliser la portée lorsqu'elle est discontinue.

Conclusion. Les États-Unis entretiennent avec l'environnement une relation profondément ambivalente. À l'échelle locale, l'exploitation des ressources, l'urbanisation et les pollutions transforment les territoires et aggravent parfois les inégalités, malgré la protection d'espaces remarquables. À l'échelle nationale, des lois et des institutions encadrent les atteintes à l'environnement, mais leur ambition et leur mise en œuvre varient selon les intérêts économiques, le fédéralisme et les alternances politiques. Enfin, à l'échelle mondiale, le poids des États-Unis rend leur participation indispensable à la lutte contre le changement climatique, tandis que les changements de ligne diplomatique fragilisent la continuité de la coopération. Les États-Unis sont donc à la fois un acteur majeur de la dégradation des équilibres environnementaux et une puissance disposant de moyens considérables pour contribuer à leur protection.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les États-Unis conjuguent une longue tradition de mise en valeur intensive des ressources avec des politiques de conservation et de lutte contre les pollutions. À l'échelle des territoires, les transformations environnementales et leurs risques affectent inégalement les populations ; à l'échelle nationale, les politiques de protection se heurtent à des arbitrages économiques et énergétiques ; à l'échelle mondiale, le poids américain rend leur engagement climatique déterminant. Celui-ci demeure toutefois fragile, comme le montrent les changements successifs de position concernant l'accord de Paris.

Étude critique de documents

10 points

L'évolution des formes de la guerre

Question Étude critique de documents

Sujet p. 3, 4

> En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, caractérisez les différentes formes de guerres.

Méthode et mise en perspective des documents. Il faut identifier la nature, l'auteur, la date et le contexte de chaque document, puis relever les acteurs, les objectifs, les modes d'organisation et les tactiques évoqués ou représentés. La confrontation permet de caractériser les formes de guerre sans conclure que les plus récentes ont entièrement remplacé les précédentes.

Le document 1 est une estampe de Johann Lorenz Rugendas (1775-1826), intitulée *La grande bataille d'Austerlitz* et datée du début du XIXe siècle. Elle représente la bataille d'Austerlitz, livrée le 2 décembre 1805 entre l'armée française de Napoléon Ier et les forces austro-russes de la coalition. Le document 2 rapporte des propos de Stanley McChrystal, commandant des forces spéciales américaines de 2003 à 2008, tenus en 2011 dans la revue *Foreign Policy*, puis repris par Jérémy Scahill dans *Dirty Wars. Le nouvel art de la guerre* en 2014. McChrystal décrit Al-Qaïda en Irak (AQI), dans le contexte des affrontements en Irak qui suivent l'intervention de 2003. Ces documents sont de nature différente : le premier est une représentation artistique d'une bataille, tandis que le second est le témoignage rétrospectif d'un responsable militaire américain. Ils apportent donc des éclairages situés, et non une description exhaustive des guerres de leur époque.

Problématique. Comment les documents permettent-ils de caractériser différentes formes de guerre, de l'affrontement entre armées organisées aux violences menées par une organisation armée décentralisée ?

Plan argumenté. On montrera d'abord que le document 1 met en scène une guerre conventionnelle entre puissances, menée par des armées sur un champ de bataille. On analysera ensuite la forme de guerre irrégulière et asymétrique décrite dans le document 2, caractérisée par une organisation non étatique en réseau et des tactiques évolutives. Enfin, on confrontera ces exemples pour souligner que les formes de guerre se transforment et peuvent coexister.

Rédaction.

Le document 1 donne à voir une forme classique de guerre entre puissances. La bataille d'Austerlitz oppose, le 2 décembre 1805, l'armée française aux forces austro-russes de la coalition. L'estampe représente des soldats en formations, des cavaliers et des pièces d'artillerie, dans un espace marqué par la fumée des combats. La guerre apparaît comme une confrontation directe entre des armées organisées et commandées, engagées dans une bataille dont l'issue peut modifier le rapport de force entre États. On peut la caractériser comme une guerre conventionnelle : les forces armées s'affrontent sur un champ de bataille identifiable et recourent à des unités et à des moyens militaires organisés. Toutefois, l'estampe est une représentation artistique, non un compte rendu visuel neutre. Elle ne permet pas, à elle seule, de reconstituer précisément les opérations, les décisions politiques ou l'expérience des populations présentes dans les régions touchées par la bataille.

Le document 2 décrit une forme différente de violence armée en Irak. AQI est présentée comme une organisation liée à Al-Qaïda, composée en bonne partie de combattants étrangers ayant prêté allégeance à Oussama Ben Laden, mais contrôlée en Irak par le Jordanien Abou Moussad Al-Zarquaoui. Le texte lui attribue une campagne d'une extrême violence contre les forces de la coalition, le gouvernement irakien et les chiites du pays. Les affrontements ne se réduisent donc pas à deux armées étatiques qui se font face :

FormaV - document d'entraînement non officiel

une organisation armée non étatique combat des forces militaires et les autorités irakiennes, tout en s'en prenant à une communauté confessionnelle. Le document mentionne les attaques à la roquette et les attentats suicides. Ces tactiques irrégulières, différentes de celles d'une armée conventionnelle, illustrent le caractère asymétrique de la lutte entre AQI et ses adversaires, qui ne disposent pas des mêmes moyens ni de la même organisation.

McChrystal insiste surtout sur la structure et le fonctionnement d'AQI. Le modèle hiérarchique traditionnel, avec un chef, des lieutenants et des combattants attendant les ordres, ne suffit pas, selon lui, à décrire le groupe. Les décisions sont prises de manière décentralisée et rapide, puis transmises horizontalement. Les combattants s'appuient sur leur connaissance de régions comme Falloujah et Al-Qaim, dans la province d'Anbar, tout en maintenant des liens avec le reste de la province et du pays. Selon le témoignage, les technologies modernes facilitent la circulation de l'argent, de la propagande et de l'information, et donc la coordination et le changement de tactique entre différentes villes. Le document illustre ainsi une guerre menée par un réseau dont la structure évolue et est moins visible que celle d'une armée régulière. L'objectif attribué à AQI — faire voler en éclats le nouvel Irak pour y instituer un califat — souligne également la dimension politique et idéologique de son combat.

La confrontation des documents met donc en évidence une évolution des acteurs et des modes de combat : l'estampe représente une bataille rangée entre armées de puissances, tandis que le témoignage décrit une organisation non étatique, décentralisée, qui combine ancrage local, connexions à distance et tactiques irrégulières. Il serait cependant inexact d'en conclure que les guerres conventionnelles ont disparu. Les conflits peuvent associer des interventions d'États, des armées régulières, des groupes armés et des violences qui touchent les populations civiles. Enfin, le document 2 renseigne particulièrement sur la manière dont un commandant américain analyse AQI ; son point de vue et son objet limitent la portée du témoignage, qui ne décrit pas à lui seul l'ensemble de la guerre en Irak.

Document	Acteurs et organisation	Formes de combat mises en évidence	Apport et limite
1 : estampe de Rugendas, début du XIXe siècle, bataille d'Austerlitz	Armée française et forces austro-russes de la coalition ; armées organisées et commandées	Affrontement conventionnel entre armées sur un champ de bataille	Représentation artistique d'une bataille ; elle ne constitue pas un compte rendu neutre ou exhaustif.
2 : propos de McChrystal tenus en 2011, repris par Scahill en 2014	AQI, organisation armée non étatique liée à Al-Qaïda ; structure décentralisée selon le témoignage	Attaques à la roquette, attentats suicides, coordination en réseau et violences contre les chiites	Éclairage sur l'organisation et les tactiques d'AQI en Irak ; témoignage rétrospectif et point de vue d'un responsable militaire américain.

RÉPONSE À RETENIR

Les documents caractérisent deux formes de guerre : la guerre conventionnelle entre puissances, illustrée par la bataille d'Austerlitz du 2 décembre 1805, où des armées organisées s'affrontent directement ; et la guerre irrégulière et asymétrique décrite en Irak, où AQI, organisation armée non étatique et décentralisée, recourt à des tactiques évolutives et à des réseaux de communication. Ces formes ne se remplacent pas mécaniquement : elles peuvent coexister dans des conflits mêlant États, armées régulières, groupes armés et populations civiles. L'estampe et le témoignage de McChrystal éclairent cette diversité, mais leurs natures et leurs points de vue respectifs en limitent la portée.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/spe-hg-geopolitique-sciences-po-2022-metropole-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.